



Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

29 septembre 2015

## **Elections au Conseil national 2015 Erreur dans l'impression de quelques carnets de vote**

**(IVS).- L'Etat du Valais a constaté que quelques carnets de vote pour l'élection au Conseil national 2015 sont incomplets ou contiennent des listes à double. Le canton regrette cette situation, qui ne lui est pas imputable. Il invite les électeurs (-trices) à contrôler que leur carnet de vote pour l'élection au Conseil national renferme bien le bulletin blanc officiel et les 33 listes différentes officiellement déposées.**

En vue des prochaines élections fédérales, le canton du Valais a établi un carnet de vote pour l'élection du Conseil national 2015. Les bulletins électoraux officiels se présentent sous la forme d'un carnet (format A5); pour voter, l'électeur (-trice) doit détacher puis remplir le bulletin de vote de son choix.

A la suite d'une erreur de l'imprimerie, l'Etat du Valais a constaté que quelques carnets de vote pour l'élection au Conseil national 2015 sont incomplets ou contiennent des listes à double. Selon les informations fournies par l'imprimeur, le nombre de carnets concernés ne peut être que très faible. A ce jour, cinq carnets non conformes ont été annoncés dans la commune d'Orsières et deux dans celle de Fully.

**Le canton regrette cette situation. Il invite les électeurs (-trices) à contrôler que leur carnet de vote pour l'élection au Conseil national renferme bien le bulletin blanc officiel et les 33 listes différentes officiellement déposées. Si tel ne devait pas être le cas, les électeurs sont invités à solliciter un carnet de vote auprès de leur administration communale (le carnet de vote défectueux doit être remis à l'administration).**

Le canton suit l'évolution de la situation avec attention. Le cas échéant, il prendra les mesures qui s'imposent.

**Personne de contact :**

**Maurice Chevrier, chef du Service des affaires intérieures et communales  
027 606 47 55**

